

# SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

## CGT, CFDT, CGT-FO, SUD, UGA-CGC, CFTC

---

A Paris, le 31 mars 2008

À : Monsieur le directeur général de l'Insee  
A : Madame la secrétaire générale de l'Insee

Objet : Discrimination de l'Insee envers les agents de plus de 55 ans

Depuis plusieurs années, la direction de l'Insee utilise le critère d'âge afin de déterminer les agents « aptes » à être promus. Les représentants du personnel s'y sont opposés en CAP. Ce critère écarte un nombre important d'agents. Par exemple, en 2007, 852 agents sur les 2029 agents de catégorie C promouvables en B sont âgés de plus de 55 ans et donc écartés a priori par la direction. Il en est de même pour la promotion de B en A et pour l'avancement en contrôleur principal.

Avec l'évolution de la législation, beaucoup d'agents sont amenés à repousser leur départ en retraite et donc à stagner plus longtemps au sommet de leur grade.

De fait, cette pratique de l'Insee est donc en contradiction avec le recul de l'âge de départ en retraite.

Les syndicats nationaux rejettent cette barrière d'âge, barrière qui n'existe pas dans les autres directions du ministère. En effet, l'utilisation d'un critère d'âge comme barrière dans l'avancement ou la promotion des agents constitue :

- une discrimination statutairement illégale à l'encontre du personnel de plus de 55 ans;
- un blocage des carrières pendant des années pour de nombreux agents ;
- un manque de reconnaissance par l'Insee du travail fourni par son personnel expérimenté : ce personnel est comme les autres soumis aux impératifs des travaux à réaliser. De plus, il s'adapte aux changements technologiques et se trouve souvent placé en position de formateur par ses supérieurs hiérarchiques (personnel plus souvent mobile). Le fait d'utiliser une barrière d'âge démotive les agents exclus.

Les syndicats de l'Insee demandent à la direction de l'Insee de retirer la barrière de l'âge dans les critères de passage au choix et de revenir aux dispositions statutaires.

Ils demandent à ce que ce point soit traité au plus vite, lors d'une prochaine réunion nationale syndicats / direction.

Pour la CGT  
Julie Herviant

Pour la CFDT  
Christophe Baur

Pour CGT-FO  
Freddy Liénard

Pour Sud  
Roselyne Jourdan

Pour la CFTC  
Claude Chossat

Pour L'UGA-CGC  
Gilles Lazarou